



Compte rendu de la réunion d'information/consultation du village de Coo

Lundi 25 avril 2022

Présences

- 18 habitants
- + 2 échevins
- + 4 conseillers communaux
- Fondation Rurale de Wallonie : Florence Schmitz, Anne Klein, Bertrand Lecloux
- Auteurs de Programme : Fabrice Léonard, Pierre Poncelet

Ordre du jour

La réunion se déroule en 5 parties :

- 1) Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ?
- 2) Partie 2 : Consultation – À vous la parole !
- 3) Partie 3 : Présentation du diagnostic par l'Auteur
- 4) Partie 4 : Réactions – échanges
- 5) Partie 5 : Suites

Introduction

Nathalie Rentmeister-Mignon, échevine du développement rural, introduit la réunion et remercie l'ensemble des habitants pour leur présence. Elle réexplique le but de la démarche et insiste sur le devoir de réserve observé par les élus, la réunion étant en effet dédiée à l'expression des villageois, sans participation du pouvoir politique.

Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

Une petite vidéo explicative est diffusée à l'assemblée. Elle reprend les principales informations concernant l'ODR (en quoi cela consiste, acteurs, projets menés et subsidiés, étapes, ...).

Pour revoir cette vidéo : <https://vimeo.com/468594734>

Les acteurs de l'Opération sont ensuite présentés :

a) la Commune, qui via son Conseil Communal, a décidé de mener une ODR et d'ainsi consulter et faire participer sa population ;

b) la Région Wallonne, qui est à la base de l'ODR, qui est un programme wallon, permettant aux communes de développer la participation de leurs habitants pour améliorer le cadre de

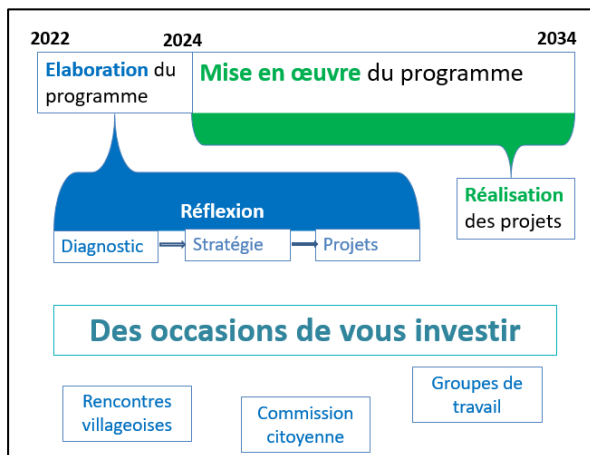


vie et dynamiser la vie locale, tout en bénéficiant de subsides pour la mise en œuvre de certains projets émanant de la population ;

c) les auteurs de programme (les Bureaux *Build Consult* et *Orthogone*) chargés de rédiger le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;

d) la Fondation Rurale de Wallonie, un organisme indépendant chargé d'accompagner la Commune tout au long de son ODR, et garant de la participation citoyenne. La FRW s'occupe d'organiser et d'animer les réunions de participation ; et enfin e) les habitants, qui sont au cœur de la démarche, sans leur participation, l'ODR ne peut être une réussite, ce sont eux le moteur de celle-ci.

Un focus est réalisé sur les différentes étapes de l'Opération, afin de mieux comprendre le déroulement de celle-ci :



Plusieurs exemples de projets réalisés dans d'autres Communes en ODR sont exposés :

Au niveau des infrastructures subsidiées (entre 60 et 90%) :

- Vielsalm : rénovation d'un bâtiment en Maison Multi-Services (MMS) comprenant un local de consultation, une grainothèque, un local de rencontre, l'école des devoirs, une cuisine, 3 logements tremplin, ...
- Olné : la réalisation d'une liaison lente entre 2 villages de la Commune.
- Baelen : le réaménagement de la place du village.
- Jalhay : la construction d'un atelier rural.

Au niveau des projets liés à la dynamique citoyenne :

- Waimes : la mise en place d'un groupe de travail sur les paysages.
- Vielsalm : l'installation de radeaux sur le lac pour permettre aux poissons de frayer et aux oiseaux de nicher plus facilement.
- Baelen : la construction d'une plaine de jeux intergénérationnelle dans les jardins de la Maison de Repos.
- Manhay : la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière.



Partie 2 : Consultation

Dans cette partie, les habitants vont être consultés sur différentes thématiques rythmant la vie de leur Commune : qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ? Quelles sont les idées de projets pour le village, la commune ?

La consultation se déroule en 2 temps :

- 1) Consultation individuelle (20') : réflexion sur les atouts/faiblesses et idées de projets. Les habitants sont invités à noter leurs idées de projets sur des posts-its.
- 2) Consultation collective (40') : partage des idées de projets exprimées et réactions, complétude de ce qui a été proposé. Les échanges se font en plénière. Les participants ont toujours l'occasion de noter leurs idées pendant l'échange.

La possibilité est également donnée aux habitants de faire remonter les problématiques relatives à la sécurité routière via un formulaire à remplir et à déposer dans une urne. L'ensemble du contenu recueilli en lien avec cette thématique sera cartographié et remis au Collège au terme des réunions de consultation.

IMPORTANT : Notre méthodologie n'a pu être appliquée lors de cette réunion, celle-ci ayant été rejetée en bloc par 3 personnes (sur 18) venues à la réunion dans le but de « vider leur sac » comme exprimé par l'une d'entre elle. Malgré toutes nos tentatives de faire participer les personnes présentes et de cadrer les perturbateurs, la réunion n'a pu avoir lieu dans un climat serein/participatif/constructif. Ces personnes se sont déclarées porte-paroles du village, ne laissant que peu de place aux autres participants. Lorsque l'occasion leur était laissée de s'exprimer, ceux-ci n'osaient pas, de peur d'exprimer une opinion contradictoire aux perturbateurs (ce qu'ils nous ont rapporté par ailleurs). Certains sujets ont malgré tout été abordés, le résumé des échanges se trouve ci-dessous.

Un projet personnel de réaménagement du centre de Coo a également été présenté par Mr Georges Blaise, suite à ses interventions intempestives. Celui-ci est parti du constat qu'il n'y avait plus d'espaces de jeux pour les petits Cooytais, et a réfléchi à un projet, avec entre autres :

- La création d'une place conviviale ;
- Le déplacement de la voirie le long de Coo Adventure ;
- Le placement d'une haie le long de l'eau ;
- La création d'un parc intergénérationnel (installation de bancs, place pour les enfants) en enlevant une dizaine de places de parking ;
- La route existante qui serait rendue piétonne ;
- La plantation d'arbres ;
- La création d'un espace appartenant aux villageois ;
- ...



	Atouts	Faiblesses	Projets
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Le tourisme est présent depuis toujours à Coo (économie +++). • Les Cooytais ont une carte pour traverser gratuitement le site de Plopsa. • Plus de chancres au niveau des hôtels/restaurants. • Le club de parapente – 3 zones d’atterrissage à Coo. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a trop de maisons de vacances/gîtes (3). • Depuis 2017, tourisme « méditerranéen ». • Le tourisme entraîne des problèmes de sécurité routière. • Le tourisme affecte la propreté du village, malgré la présence de poubelles. • Touristes irrespectueux. • Routes dégradées. • Balustrades défoncées. • Bruits, nuisances diverses (parapentistes, cris des utilisateurs de l’accro-branche, ...). • Encombrement du village par le petit-train et effet « animal de cirque dans son jardin ». • Nuisances multiples dues aux gîtes de grande capacité. • L’accès au site de Plopsa fermé durant l’hiver. • Pas de contacts avec les gestionnaires de Plopsa, ni avec Mr Marin. • Manque de concertation avec les riverains pour développer les activités. • Placement des panneaux/parasols des restaurants sur la route. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver une solution pour cohabiter et gérer ces touristes irrespectueux. • Limiter les maisons de vacances. • Mettre en place un comité d’accompagnement (villageois/promoteurs touristiques). • Créer une zone pique-nique sur le remblais (terrain) pour y éviter les dépôts sauvages. • Permettre le passage sur le sentier qui traverse Plopsa, même en hiver. • Déboiser le bois (Avenue Pierre Clerdent – après le 97) pour que les touristes puissent voir le bas du village, comme avant.



		<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme « tyrannique » : fermeture des espaces barbecue car envahissement par les touristes. • 2 tyroliennes pas en zones de loisirs, avec arrivée sur la route. • Le terrain sous-bois, avenue Pierre Clerdent (après le 97) – grand parking le long de la grand route (à embellir via coupe des arbres). • Problème des feux d’artifices à Plopsa toutes les semaines (été/automne) (pour les villageois <u>et</u> pour les animaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un spectacle son et lumières sur la cascade (à la place des feux d’artifice Plopsa). • Avoir un décollage nord et un décollage est sur le Mont Victor entre les bassins supérieurs de la centrale et le parc à gibiers. (Parapente) • Avoir une remontée mécanique au niveau du sol jusqu’au sommet du bois de Lancre (Parapente). *1
Agriculture			
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les liaisons bus – train. • La gare. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de sécurité routière liés au tourisme (dégradation des routes, parking, encombrement, ...). • De plus en plus de vélos montent le Thier, il faut élargir la route. • L’état des voiries en général (4). • Il manque une voie pour les piétons/vélos. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le Thier de Coo (élargissement pour les vélos) • Aménager un piétonnier qui permettrait de rendre le village plus agréable

¹ * pour plus de détails, voir courrier de Mr Louis NEYS (Club de Parapente) – ajouté à la suite de la consultation.



		<ul style="list-style-type: none"> • Stationnement sauvage. • Surengorgement du village. • Fond du village de Petit-Coo en cul-de-sac non-indiqué → mouvements permanents, allers/retours de véhicules dans le village. • Manque de sécurité sur la grand-route. 	<p>et d'avoir un vrai cœur de village.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétablir une voie lente entre Coo et La Gleize. • Rétablir une connexion voie douce vers Trois-Ponts. • Améliorer la sécurité pour les piétons et les cyclistes entre Trois-Ponts et Coo > créer une voie douce pour les vélos et les piétons.
Emploi & Economie	<ul style="list-style-type: none"> • Le tourisme présent à Coo. • Le tourisme, car sans tourisme, les taxes seraient plus élevées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts plus compliqués avec Mr Marin qu'avec Plopsa. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une rencontre entre les riverains et les acteurs économiques (restaurateurs, Mr Marin, Plopsa).
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> • La Centrale de Coo. 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-utilisation de la chute d'eau de 18m sur le biais qui va de la cascade à l'ancienne centrale Engie. • Grands arbres qui limitent l'exposition solaire des bâtiments. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les énergies renouvelables (éoliennes, ...).
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Les promenades autour du lac. • Les collines entourant Coo. • Beaucoup de balades ont été tracées, balisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'aménagements, d'accessibilité. • Manque une carte de promenades. • L'entretien des chemins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'implication bénévole d'une dame qui ramasse les déchets au quotidien.



	<ul style="list-style-type: none"> • La nature, les forêts. • La qualité de vie, l'environnement. • La ceinture paysagère. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rues sont nettoyées hebdomadairement seulement dans la zone des commerces. • Entretien et valorisation des espaces publics seulement en zone commerçante. • Problèmes de dépôts sauvages. • Soucis liés aux inondations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rouvrir le chemin au pied de la cascade. • Embellir les autres zones du centre du village (Mettre des fleurs ou des décors jusqu'au bout du village (Grand Coo et Biester).
Logement	<ul style="list-style-type: none"> • Village calme (en période covid). 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a trop de maisons de vacances. • Beaucoup de maisons inoccupées (sans vie, non-exploitées). • Pas de respect de la quiétude des habitants. Il y a un déséquilibre entre habitants résidents et touristes, entre logements touristiques et maisons des habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer les gîtes de grande capacité dans les zones à faible densité d'habitants résidents.
Urbanisme & Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • La Maison Ardennaise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'espaces de convivialité au Centre de Coo. • Certains anciens chemins ont disparu (vers Trois-Ponts, le long de l'Amblève). • Il n'existe pas de « cœur de village ». • Tout est dédié au tourisme et aux commerces. • Non-respect du plan de secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rouvrir le chemin communal derrière l'église. • Remettre en état un chemin de liaison entre Coo et Trois-Ponts (Ex : Faravenne – route du camping).
Convivialité		<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas d'endroit de rencontre pour les villageois (salle de fête, ...) (5). • La convivialité est inexistante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une salle des fêtes, comme dans d'autres villages.



		<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'espaces de convivialité au centre de Co. • Tout l'espace qui était aux villageois ne leur appartient plus et c'est impossible de revenir en arrière. Il est impossible de créer des espaces pour les villageois au cœur du village sans qu'ils ne soient pollués par les touristes ou récupérés par les acteurs économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace sports/santé collectif (terrain volley, ...) – dédié aux locaux. • Créer un espace intergénérationnel (avec risque d'envahissement par les touristes !) (2). • Créer une place piétonne/semi-piétonne au centre du village (7). • Créer un espace de jeux. • Créer un comité de village.
Services à la population		<ul style="list-style-type: none"> • L'église est trop souvent fermée et il n'y a pas de curé. • Manque de policiers pour faire appliquer la loi dans le village. 	
Culture & Folklore		<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'aides à l'asbl « les Djoyeux Cooytais ». 	



Les points noirs en matière de sécurité routière dans ma ville/mon village/mon quartier :

Localisation : ville/village – nom de rue/carrefour	Problème
<ul style="list-style-type: none"> Route de Grand-Coo 	<ul style="list-style-type: none"> On ne sait plus monter pendant la saison (voitures dans toute la montée). Encombrée par les voitures. Le passage des secours est impossible. <p>➔ Faire respecter le code de la route.</p> <p>➔ Ne pas laisser de passe-droits aux commerçants, qui ne montrent pas l'exemple.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Avenue Pierre Clerdent 	<ul style="list-style-type: none"> Au niveau de Coo bike – pas de passage pour les piétons (voitures tout le long) ; les piétons doivent marcher sur la route dans un virage en S. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Créer des emplacements de stationnement. Entre le n°20 et le pont du chemin de fer : <ul style="list-style-type: none"> Problème de parking sauvage sur la partie droite du pont du chemin de fer vers la cascade – danger pour les piétons avec beaucoup d'enfants sur les trottoirs et zones de marche. SOLUTION : interdire le parking auto du pont vers la cascade sur la partie droite. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> Parasols sur la route et panneaux publicitaires. Les trottinettes ne prennent pas le passage et dévalent la pelouse. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> Problèmes de stationnement pour les riverains (tous n'ont pas un garage pour se stationner) – il est parfois compliqué de rentrer chez soi. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Créer des places de stationnement pour les riverains.
	<ul style="list-style-type: none"> Le mélange des piétons et des voitures. Problème du petit train. Parking sauvage et non-respect de la signalisation.
<ul style="list-style-type: none"> La route « sur les Fosses » à Coo. 	



Partie 3 : Présentation du diagnostic par les Auteurs de Programme

Les Auteurs de Programme ont rédigé un diagnostic socio-économique de la Commune de Stavelot et de ses villages. Il s'agit en quelque sorte d'une carte d'identité objective de la Commune basée sur des données chiffrées, des statistiques, ... en lien avec les différentes thématiques rythmant la vie communale. La synthèse de ce diagnostic est présentée aux villageois dans cette troisième partie.

Les citoyens recevront cette présentation à l'issue de l'ensemble des réunions de consultation (début juin).

Partie 4 : Réactions – Echanges

Suite à la présentation du diagnostic, la parole est donnée aux villageois qui souhaiteraient réagir à ce qui leur a été partagé.

Partie 5 : Suites

La Fondation Rurale de Wallonie clôture cette soirée en informant les participants sur les suites de l'Opération.

L'ensemble des données ayant été récoltées lors de la consultation serviront à rédiger un « **diagnostic partagé** », qui est un document global croisant l'analyse objective et chiffrée de l'auteur avec la réalité du terrain et le ressenti des habitants (le contenu récolté via les feuilles distribuées, les post-its et échanges oraux).

C'est sur base de ce document et de la liste de projets recueillie que la future **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** pourra élaborer le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** et définir les objectifs à atteindre et les projets à mener dans les villages et la Commune.

Cette commission sera composée d'élus et d'habitants (dont ¼ max. des membres pourront être des élus) et devra être représentative de la population (et donc compter des membres de tous les villages de la commune, d'âges différents, de sexes différents, ...). Elle devra compter min. 20 et max. 60 membres. Cette commission se fera le relais des habitants et mènera des réflexions d'intérêt collectif (à l'échelle du village et de la commune). Elle sera mise en place à l'automne, une fois les réunions de consultation terminées et la matière traitée.

Les villageois sont invités à s'y inscrire via le formulaire qui leur a été distribué. Pour ceux qui le désirent il est également possible de s'inscrire via le site internet de l'Opération : www.stavelotjeparticipe.info ou en contactant les agents de la FRW (080/67.84.70 ou hte.ardenne@frw.be).